

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

Haut-Ogooué : inauguration du marché agricole d'Alanga

Nadège ONTOUNOU
Alanga/Gabon

ALANGA, village situé entre Akiéni et Aboumi, à 21 km d'Okondja, classé comme carrefour agricole, abrite depuis le 9 juillet 2023, le marché agricole de la contrée. C'est le fruit d'un partenariat entre l'Etat gabonais et la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), dans le cadre de sa responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Ledit marché a été inauguré par le gouverneur du Haut-Ogooué, Jacques Denis Tsanga, en présence de l'administrateur directeur général de la Comilog (ADG), Leod-Paul Batolo. Cet espace, construit en faveur des populations, résulte de la loi 037/2018 portant réglementation du Code minier au Gabon. Les travaux ont entièrement été financés par la Comilog. Le marché flambant neuf de 200 m² comprend 24 étals et 2 boutiques. La Comilog a en plus construit une maison de passage de 3 chambres, pour permettre aux visiteurs de séjourner à Alanga. "En tant que société du Groupe Eramet, Comilog produit plus que du manganèse. Etre ici à Alanga, c'est la matérialisation de cette politique qui est celle de notre engagement sociétal, une compagnie citoyenne qui a besoin de vivre avec les populations autour d'elle", a déclaré Leod-Paul Batolo.

De son côté, le notable Richard Tsiedjila a confié que "pour l'histoire, le village Alanga était un lieu d'échanges des produits agricoles dans les années 50. Aujourd'hui, nous ambitionnons de devenir un bassin agricole, car nous sommes persuadés que la présente action ne fera qu'augmenter notre élan vers une production locale diversifiée."

Il faut dire que la FAO, à travers la présence des membres de son Bureau sous-régional en mission exploratoire, a marqué son implication au développement agricole du village Alanga.



La phase d'inauguration officielle du marché agricole du village Alanga.

Photo : Nadège Ontounou

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE CHARGE DE LA VALORISATION DE LA RURALITE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement	:	13 Juillet 2023
Appel d'offres	:	N° 002/MASACVR/DGA/BVTA/2023
Nom du projet	:	Travaux d'Aménagement du site de la Base de Vulgarisation des Techniques Agricoles (BVTA)
Source de financement	:	Etat gabonais, budget 2023

1. OBJET

Le Ministère de l'Agriculture, de la Sécurité Alimentaire chargé de la Valorisation de la Ruralité lance un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'aménagement en vue de la construction de la Base de Vulgarisation des Techniques Agricoles (BVTA) à Kango dans la province de l'Estuaire.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est constitué d'un lot unique et indivisible.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

Les soumissionnaires sont tenus de fournir, à la Direction Générale des Marchés Publics, la liste de leurs bénéficiaires effectifs, contre délivrance d'un accusé de réception à joindre dans l'offre, conformément aux dispositions de l'Arrêté n°032-22/MER/MBCP du 17 juin 2022 fixant les modalités de collecte des données personnelles auprès des bénéficiaires effectifs des entreprises soumissionnaires des marchés publics et de publication en ligne pour les entreprises titulaires.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de 200 000 francs CFA pour chaque lot. **Ce montant est de 100 000 FCFA par lot pour les PME**

bénéficiant d'un agrément PME. Ce paiement se fera sur présentation d'un Ordre de Recette délivré par la Direction Générale des Marchés Publics.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

*Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire,
Chargé de la Valorisation de la Ruralité*

Direction Générale de l'Agriculture

BP : 551 Libreville, Tel : 01 76 00 55

Mail : sylvestreowono@yahoo.fr / julienbangadi@gmail.com

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION

Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le lundi 14 août 2023 à 9 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à **1 %** du montant HT de l'offre.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

Par dérogation aux dispositions de l'article 99 du Code des Marchés Publics, les entreprises bénéficiant de l'agrément PME ayant au plus cinq ans d'existence ne sont pas soumises à l'obligation de garantie.

8. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des plis aura lieu en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, **le lundi 14 août 2023 à 10 heures** dans la salle de réunion de la Direction Générale de l'Agriculture sise à Batavéa derrière l'immeuble Rénovation (Libreville).

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pindjiet MINTSA OYAME

Le Directeur Général de l'Agriculture



Max Auguste OUSSOU V.